Chronique de la Mode

Le temps est si peu beau, la pluie et le vent soufflent tellement nous visiter qu'on doit prendre toutes sortes mesures de précautions, car il faut vite se mettre de porte sont à rebouter. Mais, en dépit de tout, on se fait de grosses surprises désagréables. Faites vous-mêmes ces robes de chambre que rien plus facile, soit que vous utilisiez un ruban, soit que vous utilisiez un tissu. Le ruban, c'est pour ceux qui ont de l'argent et même plus, c'est, si paradoxal que cela paraisse de prime abord, le tulle, de la gaze ou de la mousseline de soie.

Le tulle plaît tout fait. Ces plissés ont un grand succès. Avec les uns on peut refaire des robes de bal, avec les autres sont faites des robes de jour parfaitement, comme de jolies robes de chambre. Cela ne revient pas cher et cela est très jolie. Il est agréable tout c'est joli, fou comme on le dit.

Le ruban plissé de ce genre sous le nom de plissé, plissé. Il est fait, suivant la carrure, d'épaules de la personne, 2 mètres ou 2 50 pour recouvrir un collet moyen. Les garnitures de ces plissés sont variées. Mais en n'est, comme on le voit, toujours pas rainaux. Et, si on arrange son vêtement soi-même, on peut avoir ainsi quelque chose de très élégant pour une somme très modique. Et, du reste, le problème que doit toujours chercher à résoudre une femme économe et élégante cependant d'être bien habillée.

Les robes tout-de-jour doivent être accompagnées, devant, d'un rabat en plissé assez long et terminé par de la dentelle.

Ce fait que rien ne défraie, robes et blanches. C'est, bien entendu, en soir qu'elles sont le plus pratiques.

Les chapeaux affectent des formes variées, et parfois étranges, dans lesquelles, les coiffes jouent un rôle dominant de beauxoux. Quelques-unes sont excentriques, beaucoup trop chargés de fleurs et bariolés de rubans aux teintes diverses, mais beaucoup prendront sont sayants et bien coiffant. Le tout, c'est d'assortir la forme du chapeau à celle de la figure.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

Le Congrès républicain
DE CAMBRAI

Compte-rendu détaillé

Nous avons dit hier que le Congrès républicain de Cambrai avait acclamé la candidature de M. Depreux au siège sénatorial laissé vacant par la mort de M. Merlin, et nous avons promis de donner le compte-rendu de cette réunion dans laquelle s'est affirmée d'une façon si heureuse l'union de tous les républicains du Cambrésis. Nous tenons notre promesse :

M. Mihan, député de la 1re circonscription, et M. Barnard, désignés par l'assemblée comme assesseurs, prennent place au bureau, ainsi que M. Chappeau, secrétaire.

Dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Cambrai que s'est réuni samedi après-midi le Congrès républicain composé de tous les conseillers généraux de l'arrondissement de l'arrondissement de Cambra, soit les électeurs de droit et six délégués par canton, désignés par chacun des cantons.

Après quelques mots de M. Sydoux, président du Conseil général, propose d'ouvrir la séance et de constituer le bureau. A l'unanimité, M. Seydoux est acclamé président.

Discours de M. Seydoux

Je commencerai d'abord, dit M. Seydoux, par rendre compte des démarches qui ont été faites depuis le jour.

Dans une réunion tenue samedi dernier, réunion à laquelle assistaient les conseillers généraux de l'arrondissement et plusieurs membres du comité républicain de Cambrai, on a rappelé à l'unanimité de Cambrai, avait à désigner le candidat aux prochaines élect ons sénatoriales et l'on s'est occupé du candidat qu'il y avait lieu de choisir.

Le premier nom qui s'offrit à nous fut tout naturellement celui de M. Depreux ; de M. Depreux qui avait été notre candidat, il y a trois ans, et qui contre n'a pas démérité depuis.

Malheureusement, il fut bien le dire, nous en présences d'un refus. On pouvait même croire qu'il serait définitif, M. Depreux ayant nettement déclinés les offres qui lui avaient été faites.

Tous les assistents, je dois ajouter, ne furent pas de cet avis. On résolut de tenir un suprême effort, de faire une dernière démarche.

Cette démarche a eu lieu, comme il avait été convenu.

Je suis heureux de vous dire, Messieurs, qu'elle fut couronnée de succès.

Là, encore, nous triomphâ des résistances de cet ami ; il, nous avons réussi à lui faire accepter une candidature dont, plus que tout autre, il est digne.

M. Depreux a fait abnégation de ses préférences, de son repos, il nous a autorisés à poser officiellement sa candidature. (Applaudissements.)

Ces applaudissements nous prouvent, Messieurs, que nous ne nous étions point trompés, que nous étions non-seulement en communion de vues, mais en communion de cœur et de pensée.

Quelque de vous, Messieurs, demande-t-il la parole ?

Discours de M. Dutemple

Je demande la parole, dit M. Dutemple père, pour appuyer la candidature de M. Depreux.

M. Depreux est un vieux républicain, aux convictions sincères, fermes, bien arrêtées, un républicain d'expérience.

C'est grâce du parti républicain de notre arrondissement.

J'ai vécu à côté avec M. Depreux, je puis dire de lui en connaître la conscience de cœur, et, dans peut mon devoir d'appuyer près de vous sa candidature autant que je le puis.

Mon agricole si que, dans la compte des assemblées que réclame notre état social et ses intérêts, que j'ai vu, sûr, à les faire prévaloir.

Les opinions économiques de M. Depreux vous sont connues, il est protectionniste, comme la plupart d'entre vous.

Agriculteur lui-même il connaît la situation des agriculteurs et leurs besoins, il n'ignore pas qu'ils ont droit à une protection efficace.

M. Dutemple ajoute que M. Depreux n'est également pas étranger aux questions industrielles.

Vous connaissez cet incident, ajoute-t-il, de fait un vieux lutteur. Tyrtarum, qui fut dit, que le Nord ne pouvait pas lutter contre le Midi, qu'il n'y avait pas de parti républicain.

Cependant les revanche s'impose.

Nous avons eu, Messieurs, un jour, il le sera bien vite, nous l'espérons, mais il faut qu'il réunisse sur son nom l'unanimité des suffrages.

Ce jour, il faut que ce soit un grand pulse pour l'un de notre mère de notre cité.

Je vous prie donc, à acclamer la candidature de M. Depreux, je vous engage à l'adopter à l'unanimité (Bravos répétés).

Plusieurs voix s'élèvent pour demander la parole ? Interrogé M. Seydoux.

Déclaration de M. Morcrette-Ledieu

M. Morcrette-Ledieu demande la parole, et en milieu du plus grand silence, s'exprime en ces termes :

Je n'ai pas assisté aux démarches qui ont abouti à ce choix par le Comité républicain, il y a en un autre candidat, le fils du port de M. Depreux. C'est lui que je voulais présenter. Aussi, soyez certains, qu'il n'y aura aucune arrière-pensée dans ce que je vais dire.

J'affirme de ton le plus net, le plus formelle, que je ne suis de tout cœur à la candidature de M. Depreux, et, si j'ai proposé ma candidature, c'est que, tout d'abord, le refus de M. Depreux nous permettait à tous absolument définitif, et ensuite dès que j'ai vu que M. Depreux avait donné un autre candidat, je ne suis plus candidat.

Je n'ai, quant qu'en ai dit un journal, ni ambition, ni orgueil. Je n'en veux pour preuve que ma démarche que j'ai faite auprès de la Délégation qui devait tenir la dernière démarche près de M. Depreux. (Se tournant vers le bureau) : « Est-ce vrai, Messieurs, n'ai-je pas dit ? » M. Seydoux répond affirmativement.

Revenant à ses moutons, M. Morcrette ajoute : On a dit que j'étais un candidat sérieux. C'est faux : j'étais un candidat ferme ; il ne pouvait y avoir ni de candidature éventuelle. Depuis, on a tourné la difficulté, » (?)

Le journal dont je viens de parler a dit que l'étais de ces ambitieux qui veulent être tout. La preuve que on n'est pas vrai, c'est qu'il y a deux ans, je n'ai pas accepté la candidature législative qui m'était offerte par vous tous, messieurs. (Contre M. Déjean-Verkindre, ancien député).

M. Morcrette termine comme suit : « Je ne suis plus candidat ; je ne m'incline devant M. Depreux. Et dès à la discipline républicaine, je me joindrai à vous tous pour faire triompher cette candidature. »

(Quelques mages applaudissements.)

La candidature Depreux ACCLAMÉE

La candidature de M. Depreux est votée à l'unanimité par acclamation

A la contre-épreuve aucune main ne se lève.

Le Congrès de Lille

M. Seydoux rappelle à l'assemblée que le congrès républicain se réunira le 29 mai, à deux heures, à Lille.

« Vous avez donné, dit-il, après la convocation des conseils municipaux, pour choisir vos délégués à ce congrès, ajoute M. le président. Il est d'une importance capitale que tous les délégués de l'arrondissement de Cambrai soient au complet, au grand complet à ce congrès ; que tous les pays soient représentés. Il est de vos devoirs donc choisir des hommes sur la présence de ceux qui puissent compter. »

M. Seydoux invite les délégués présents à faire connaître au Comité central de Lille les noms des délégués et de leurs suppléants. Ce Comité central, qui vient d'être reconstitué, est présidé par M. Pierre Legrand ; mais, en raison de son état de santé, il est probable que M. Pierre Legrand ne présidera pas la réunion. Ce serait donc à deux des vice-présidents, MM. Basquin et Rigaut, à Lille, qu'il faudrait adresser les noms en question.

Par l'entremise des conseillers généraux de chaque canton, les intéressés recevront leurs lettres d' invitation.

Discours de M. Depreux

La parole est donnée au candidat.

« Il me reste à remercier, dit l'honorable M. Depreux, c'est de vous remercier de la marque d'estime et de confiance que vous venez de me donner.

Je doutais de mon mérite, je doutais de mes forces et j'avais scrupule à accepter la candidature qui m'était offerte.

Un autre mot'l'ai me commandé de m'effacer devant un homme que tout désignait bien plus que moi à vos suffrages : sa notoriété, son dévouement dans notre région, mais dans tout le département, sa haute situation dans le pays, vous parle de notre président, de M. Seydoux. (Applaudissements prolongés).

C'était là le vrai motif, le motif grave qui m'avait fait décliner la candidature.

C'est plus qu'une proposition, une imposition presque forte que vous m'avez faite, qui demeura inébranlable dans sa résolution.

Je regrette sincèrement, Messieurs, qu'on n'ait point pu faire ce sacrifice.

Mais, quand je vis qu'il ne voulait plus, qu'il ne pouvait plus accepter, j'ai cédé aux ardentes sollicitations dont j'étais l'objet.

J'ai cédé à mon regret, permets-moi de vous l'avouer, et par sentiment de devoir.

Il n'a pas trompé dans la honteuse aventure du boulangisme, il a pas soutenu un soldat révolté contre la République, il a pas de sous et au-dessus. Dites-moi, Messieurs, si vous ne vous trompez pas.

Ou viendra vous dire qu'il s'agit surtout dans l'élection qui va s'ouvrir des intérêts de l'agriculture.

Ce devoir, c'est là, en vérité, ce qui m'a décidé à accepter la lourde tâche que vous voulez me confier.

Dans la campagne qui va s'ouvrir et plus tard, il le point de nos ans, ne me permet pas de faire ce que je voudrais, soyez sûrs du moins que mon dévouement ne faillira pas à son devoir.

Oui, messieurs, on vous l'a dit et j'en suis ferme vie estime a été consacrée au service de la cause républicaine ; vous pouvez compter que les forces de mon âme et de mon intelligence sont acquises à notre cause. »

Je vous demande votre concours à tous.

Non seulement comme républicain, dans l'intérêt de ma cause personnelle, mais aussi pour des surprises que pourra nous réserver la période électorale.

Réunissons-nous contre des adversaires qui cherchent à se glisser subrepticement dans nos rangs.

Le concurrent d'aujourd'hui, je le crains bien, il est de ceux-là. Il a pour lui, de la fortune, de la considération, mais il n'a point de cœur, il n'a point de conscience, il n'a point de sous et au-dessus. Dites-moi, Messieurs, si vous ne vous trompez pas.

Oui, messieurs, on vous l'a dit et j'en suis ferme vie estime a été consacrée au service de la cause républicaine ; vous pouvez compter que les forces de mon âme et de mon intelligence sont acquises à notre cause. »

Je vous demande votre concours à tous.

Non seulement comme républicain, dans l'intérêt de ma cause personnelle, mais aussi pour des surprises que pourra nous réserver la période électorale.

Réunissons-nous contre des adversaires qui cherchent à se glisser subrepticement dans nos rangs.

Le concurrent d'aujourd'hui, je le crains bien, il est de ceux-là. Il a pour lui, de la fortune, de la considération, mais il n'a point de cœur, il n'a point de conscience, il n'a point de sous et au-dessus. Dites-moi, Messieurs, si vous ne vous trompez pas.

Ou viendra vous dire qu'il s'agit surtout dans l'élection qui va s'ouvrir des intérêts de l'agriculture.

Ce devoir, c'est là, en vérité, ce qui m'a décidé à accepter la lourde tâche que vous voulez me confier.

Dans la campagne qui va s'ouvrir et plus tard, il le point de nos ans, ne me permet pas de faire ce que je voudrais, soyez sûrs du moins que mon dévouement ne faillira pas à son devoir